



*Sainte-Croix*

# *Info Village*

*Mai 2018*

- Les membres de l'Amicale des Anciens Combattants de la Guerre d'Algérie (77<sup>ème</sup> Bataillon du Génie) tiendront leur assemblée générale le 23 mai 2018, au centre Léon Lagrange.

A cette occasion, ils honoreront un Saint-Cruzien mort au combat pendant ce conflit et déposeront une gerbe au monument aux morts, à 11 heures (tous les Saint-Cruziens sont invités à cette cérémonie).

Ce rassemblement comprendra au moins 150 anciens combattants et un grand nombre de porte-drapeaux. Aussi, la circulation sera coupée pendant 15 minutes dans le cœur village (de 11 h à 11 h 15).

Suite à cette cérémonie, la mairie offrira le « verre de l'amitié » à tous les participants.

- Le nombre d'automobilistes qui ne respectent pas la limitation de vitesse dans le village est très important. Monsieur le Maire fera donc installer un radar pédagogique (prêté par la 3CM à toutes les communes du canton), du 22 juin au 13 juillet 2018, pour sensibiliser les Saint-Cruziens à l'importance de respecter cette simple règle de bon sens.

A noter que, pour la sécurité de tous, des contrôles dans l'agglomération du village seront régulièrement effectués par la gendarmerie, à la demande de Monsieur le Maire.

En fin d'année, nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats de cette opération.

- Nous vous rappelons que le ramassage des escargots n'est autorisé qu'à compter du 1er juillet et ce jusqu'au 31 mars (à partir d'un diamètre de coquille de 3 cm).
- Information ENEDIS : le compteur électrique Linky sera installé prochainement dans tous les foyers de la commune. Grâce à lui :
  - ✓ Les relevés se feront à distance et deviendront quotidien.
  - ✓ Les interventions techniques courantes se feront à distance sans que vous soyez dérangés et dans un délai plus rapide.
  - ✓ En cas d'incident ou de panne, le diagnostic sera facilité et vous serez dépannés plus vite.

- ✓ Vous aurez une meilleure maîtrise de votre consommation grâce au suivi quotidien sur Internet.

Pour tous renseignements, contacter le 0.800.054.659 (service et appels gratuits) ou le site [www.enedis.fr/Linky](http://www.enedis.fr/Linky).

- Electricité = Prudence. Gardons nos distances.

Des conseils simples à suivre sur toute la ligne : loisirs nautiques ou aériens, pêche, travaux agricoles, chantiers ou encore élagage d'arbres, autant d'activités à risque si elles sont pratiquées à proximité des ouvrages électriques.

- ✓ Restez éloignés des ouvrages électriques
- ✓ Ne tentez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique. Contactez le numéro d'urgence dépannage indiqué sur votre facture d'électricité.

Le danger existe également à proximité d'une ligne électrique. En effet, vous pouvez alors provoquer un « arc électrique » appelé aussi « amorçage » et entraîner une électrocution.

Un seul mot d'ordre pour les loisirs comme pour le travail : restez à distance.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter les sites [enedis.fr](http://enedis.fr) et [rte-france.com](http://rte-france.com).

\*